

GUIDE PRATIQUE DE LA CONCERTATION ET CO-CONSTRUCTION

Pour de Architectures
Nouvelles et Paysages
Ruralités du Quotidien



PNR

Ce document fait suite à la journée d'atelier Communication & Concertation menée par l'inter-PNR du Grand Est et organisée en juin 2024 à Lagny (54).

AVERTISSEMENTS

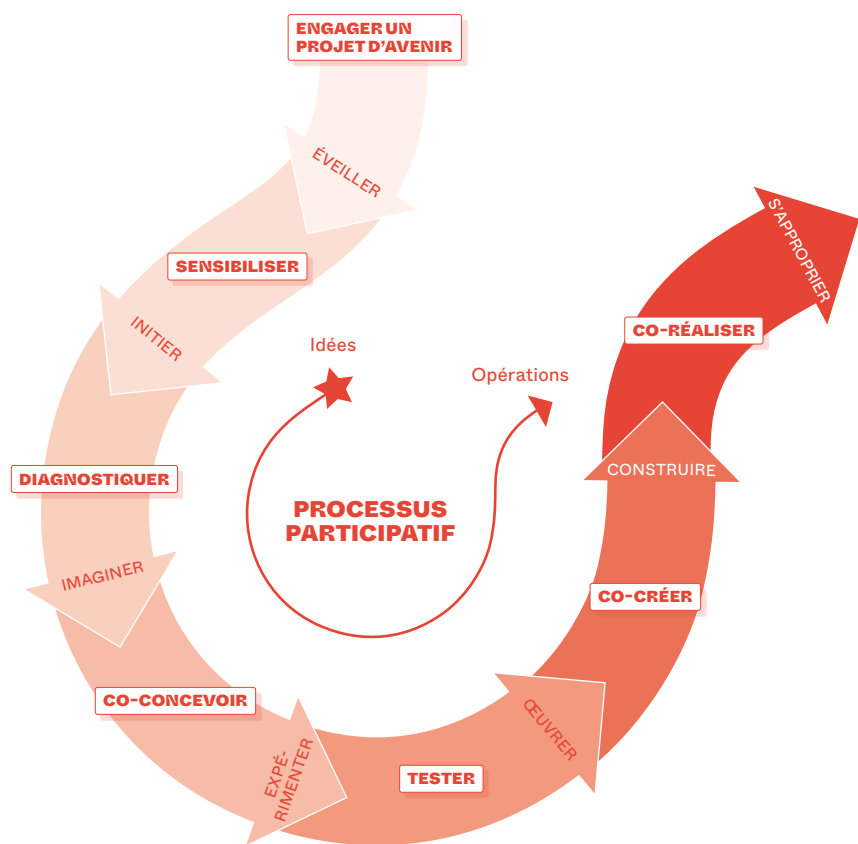
→ Bien que ce guide propose des bases pour mettre en place un projet participatif, il faut garder à l'esprit qu'un tel processus doit rester une démarche ouverte. Vouloir imposer une opération standard à travers un processus participatif risque d'exacerber les tensions et de générer la frustration des publics mobilisés. La participation n'a de sens que lorsqu'elle ouvre de vraies perspectives, lorsqu'elle permet de laisser s'exprimer l'intelligence collective et d'imaginer des suites innovantes.

→ La démarche collaborative menée par l'équipe de conception (architectes et/ou paysagistes) doit faire l'objet d'un cadre défini et d'une mission dédiée, incluant une rémunération adaptée.

La concertation, c’est la démocratie en action.
Un lieu où élus, habitants et professionnels travaillent ensemble sur un projet concret. Pour parler vrai, affronter les défis (climat, justice sociale, revitalisation des territoires) et refuser les solutions imposées. Pour remettre en question les habitudes et inventer de nouvelles façons d’habiter les campagnes. Ici, on ne subit pas l’avenir : on le construit. Ensemble, on transforme les idées en réalité. Parce qu’un bon projet ne se décide pas tout seul : il se vit, se discute et se réalise avec ceux qui le vivront. La ruralité de demain se dessine aujourd’hui, avec tous ses acteurs.

LES MOYENS POUR INFORMER ET FAVORISER UNE IMPLICATION ACTIVE	02
Mobiliser la population	04
Impliquer tous les acteurs	06
Fabriquer un canal d’échange	08
Co-créeer via des dynamiques participatives	10
Accompagner et favoriser la prise des décisions	12
Amorcer la mise en œuvre	14
LES ÉTAPES CLÉS D’UNE CO-CRÉATION RÉUSSIE	16
Préparer la co-création	18
Orchestrer la co-création	20
Concevoir la co-création	22

LES MOYENS POUR INFORMER ET FAVORISER UNE IMPLICATION ACTIVE



La mobilisation des acteurs peut se faire de différentes manières, selon les besoins et le contexte :

CRÉER un espace et/ou un outil d'échange afin d'impliquer les usagers et de stimuler les débats ;

ÉCOUTER recueillir les idées et suggestions des bénéficiaires ;

DEMANDER LEUR AVIS organiser des discussions et des sondages pour connaître leurs préférences ;

CO-CRÉER les impliquer directement dans la conception et la future réalisation.

Organiser une concertation autour d'un projet d'architecture ou d'aménagement urbain répond à un double objectif : informer clairement et impliquer activement.

La communication constitue la première étape. Elle permet de présenter le projet, ses enjeux, ses contraintes techniques et son calendrier de manière transparente et compréhensible. Cette diffusion d'informations fiables installe un climat de confiance, réduit les malentendus et les rumeurs, et donne aux citoyens les éléments nécessaires pour comprendre les choix opérés. Une communication régulière, argumentée et accessible valorise le projet et montre qu'aucune décision ne se prend dans l'ombre.

Mais la concertation ne peut se limiter à transmettre des messages. Elle se déploie pleinement lorsqu'elle s'accompagne d'une démarche participative, où les habitants, associations, acteurs économiques et institutionnels sont invités à contribuer. Les échanges permettent souvent d'identifier des fragilités ou des opportunités invisibles à l'œil des concepteurs. En intégrant ces apports, le projet gagne en pertinence, en cohérence avec la réalité locale, et favorise l'appropriation par ceux qui en seront les usagers.

Ainsi, communication et participation ne sont pas deux blocs séparés, mais les deux faces d'un même processus : informer pour que la participation soit éclairée, et participer pour que l'information guide des décisions collectives. C'est dans cette articulation que la concertation prend tout son sens, transformant un projet conçu « pour » les habitants en un projet élaboré « avec » eux.

MOBILISER LA POPULATION



COMMENT

Mobiliser efficacement chaque groupe (élus, habitants, techniciens, professionnels) est essentiel pour garantir une participation active dès le début du projet. Des communications adaptées assurent que toutes les voix soient entendues, stimulant ainsi l'innovation collective.

CONCEPTS ESSENTIELS

ACCESSIBILITÉ Garantir l'accès de tous les publics aux informations.

TRANSPARENCE Partager les informations de manière claire et ouverte.

INTERACTION Favoriser les échanges entre les acteurs et le public.

CONTINUITÉ Maintenir un flux régulier de communication.



NEWSLETTERS ET BULLETINS D'INFORMATION

RÉSEAUX SOCIAUX
pour la sensibilisation en ligne



PORTAILS WEB DÉDIÉS AUX PROJETS
pour centraliser les informations

ah, un tiers lieu?



AFFICHES ET FLYERS
pour une diffusion locale

RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

DÉFINIR les objectifs de la communication et les publics cibles;

COORDONNER la mise en place des outils de communication;

ASSURER la transparence et la continuité des informations.

RÔLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

CONTRIBUER à la création de contenus techniques et informatifs;

PARTICIPER aux réunions publiques et débats pour partager l'avancement du projet;

FACILITER les échanges entre les concepteurs et les différents groupes de parties prenantes.

IMPLIQUER TOUS LES ACTEURS



ATELIERS DE CO-DESIGN
pour impliquer
directement
les acteurs

PLATEFORMES COLLABORATIVES EN LIGNE
pour les échanges
et le suivi

COMMENT

Impliquer tous les acteurs garantit que les décisions sont représentatives et répondent aux attentes de la communauté. Cette inclusion est la clé pour faire émerger des projets basés sur les besoins et les attentes des futurs usagers.

CONCEPTS ESSENTIELS

DURÉE s'inscrire dans une dynamique de long terme en fédérant.

DIVERSITÉ Assurer la représentation de tous les groupes.

ÉQUITÉ Garantir une participation égale des acteurs.

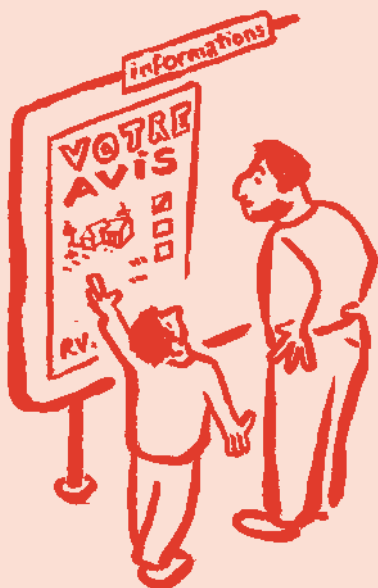
ENGAGEMENT Encourager une implication active et continue.

REPRÉSENTATIVITÉ Veiller à ce que les décisions reflètent les intérêts de tous.

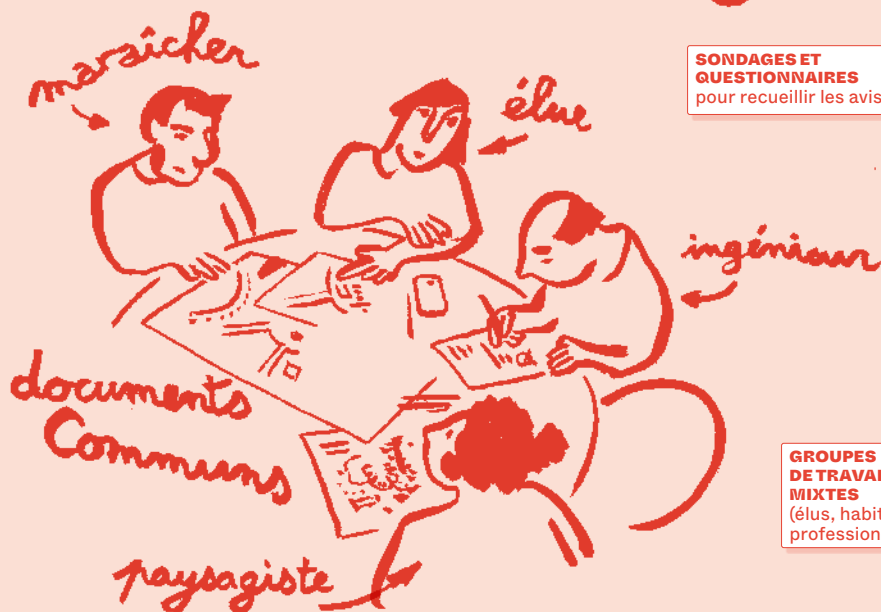
ADHÉSION Favoriser l'appropriation pour expérimenter.



FORUMS DE DISCUSSION
pour le partage des idées



SONDAGES ET QUESTIONNAIRES
pour recueillir les avis



GROUPES DE TRAVAIL MIXTES
(élus, habitants, professionnels)

ROLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

FAVORISER l'expression de l'ensemble des acteurs ;

ASSURER la coordination des acteurs et la mise en place des mécanismes d'inclusion ;

FACILITER les rencontres et ateliers de co-construction ;

VEILLER à l'équité et à la représentativité dans les décisions ;

CULTIVER une posture d'écoute et de dialogue.

ROLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

S'APPUYER sur une mission claire pour légitimer l'animation de la démarche ;

PARTICIPER activement aux ateliers et groupes de travail pour recueillir des informations et des idées ;

FOURNIR des analyses et des recommandations basées sur les contributions des parties prenantes ;

ASSURER la cohérence entre les idées des usagers et les contraintes techniques du projet.

FABRIQUER UN CANAL D'ÉCHANGE



MÉTAPLANS
pour la cartographie des idées



TABLEAUX INTERACTIFS
pour organiser les concepts



LOGICIELS DE MIND MAPPING
pour structurer les réflexions

COMMENT

La visualisation des idées à travers des outils comme des cartes mentales permet de structurer les réflexions et de clarifier les concepts. Cela favorise l'émergence de solutions expérimentales en mettant en lumière les liens entre les différentes propositions.

CONCEPTS ESSENTIELS

CLARTÉ Organiser les idées de manière compréhensible.

HIÉRARCHISATION Prioriser les concepts selon leur importance.

CONNEXION Montrer les relations entre les différentes idées.

SYNTHÈSE Résumer les idées clés pour une vision d'ensemble.



**OUTILS DE RÉALITÉ
AUGMENTÉE**
pour visualiser
les projets en 3D

c'est incroyable
comme on voit bien
ce que ça va donner !



INFOGRAPHIES
pour illustrer les liens
entre les idées

RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

GARANTIR l'adaptation des outils de visualisation aux besoins des parties prenantes ;

SUPERVISER l'intégration des retours et ajustements dans la conception du projet.

RÔLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

CONCILIER simplicité et compréhension avec une démarche ouverte et exploratoire ;

UTILISER les outils de visualisation pour structurer les idées et les concepts ;

PRÉSENTER les résultats des analyses et des réflexions aux parties prenantes ;

FACILITER la compréhension des concepts complexes à travers des supports visuels.

CO-CRÉER VIA DES DYNAMIQUES PARTICIPATIVES

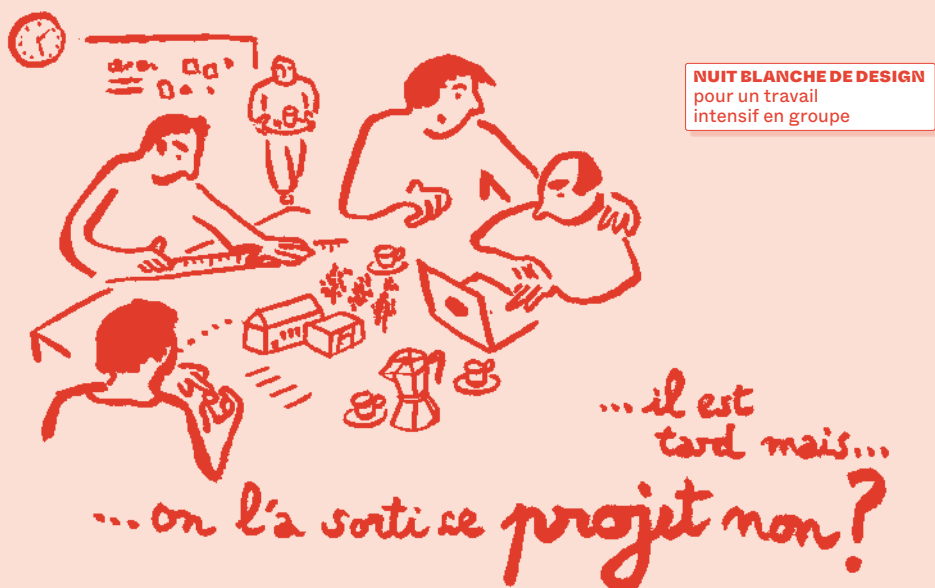


COMMENT

La co-création, via des dynamiques participatives, stimule l'innovation en réunissant des perspectives diverses pour développer des solutions collectives. Cela permet de concevoir des projets qui répondent à des besoins émergents.

CONCEPTS ESSENTIELS

- INNOVATION** Encourager la créativité et les nouvelles idées.
- COLLABORATION** Favoriser le travail en équipe et l'échange de compétences.
- FLEXIBILITÉ** Permettre l'adaptation et l'ajustement des idées.
- EXPÉRIMENTATION** Tester les concepts avant leur mise en œuvre.



RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

FACILITER les processus de co-création en fournissant des ressources et des espaces adéquats;

ASSURER l'intégration des idées issues de la co-création dans la planification du projet;

VEILLER à ce que la maîtrise d'œuvre se voie confier des missions définies en fonction de ses responsabilités et compétences.

RÔLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

UTILISER les techniques de co-création pour développer des concepts innovants;

FOURNIR une expertise technique pour évaluer la faisabilité des idées générées;

COLLABORER étroitement avec les usagers et les autres parties prenantes pour affiner les propositions.

ACCOMPAGNER ET FAVORISER LA PRISE DES DÉCISIONS



MATRICES SWOT
pour l'analyse stratégique

COMMENT

L'évaluation stratégique, telle que l'analyse SWOT, aide à identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces d'un projet. Cette approche guide les décisions vers des solutions qui maximisent les avantages, tout en répondant à des besoins collectifs non encore développés.

CONCEPTS ESSENTIELS

- OBJECTIVITÉ** Analyser les forces et faiblesses de manière impartiale.
- PROSPECTIVE** Anticiper les opportunités et menaces futures.
- COHÉRENCE** Aligner les décisions avec les objectifs du projet.
- PARTICIPATION** Impliquer tous les acteurs dans l'évaluation.

**TABLEAUX
COMPARATIFS**
pour évaluer
les options



**LOGICIELS D'ÉVALUATION
MULTICRITÈRES**
pour analyse approfondie



**FICHES
DE SYNTHÈSE**
pour résumer
les points clés

RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

DIRIGER l'évaluation stratégique et intégrer les résultats dans les décisions;

ASSURER l'implication de toutes les parties prenantes dans les processus d'évaluation.

RÔLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

FOURNIR des analyses techniques et des recommandations basées sur l'évaluation stratégique;

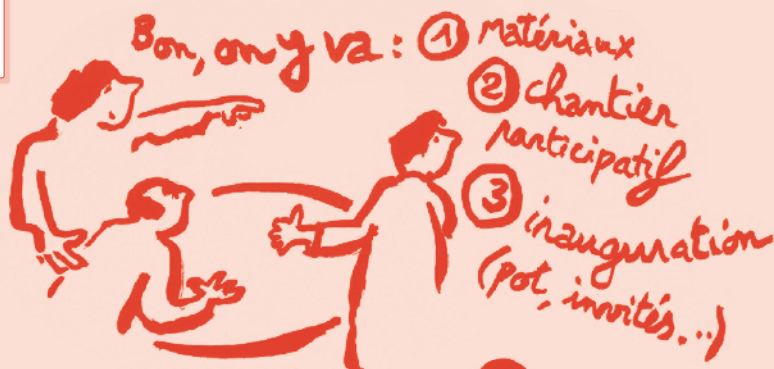
COLLABORER avec le maître d'ouvrage, pour ajuster les projets en fonction des résultats de l'évaluation;

VÉRIFIER et arbitrer les questions techniques et réglementaires.

AMORCER LA MISE EN ŒUVRE

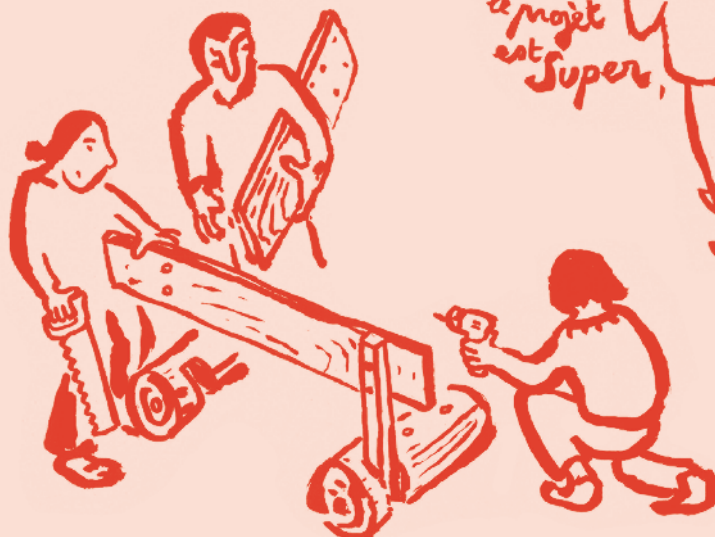
PLANS D'ACTION

pour organiser
la mise en œuvre
des projets



CHANTIERS ÉCOLES

pour impliquer les
communautés locales



FINANCEMENTS ET GESTION PARTICIPATIVE

COMMENT

Créer un « commun » signifie rassembler les ressources et idées pour élaborer un projet collectif, durable et innovant. Cette approche garantit que le projet final intègre les contributions et aspirations de l'ensemble de la communauté.

CONCEPTS ESSENTIELS

CONVERGENCE Unir les idées vers un objectif commun.

PÉRENNITÉ Assurer la durabilité des projets co-construits.

RESPONSABILITÉ Clarifier les rôles et engagements de chacun.

SUIVI Mettre en place des mécanismes pour évaluer, informer et ajuster le projet.

RÉUNIONS DE SUIVI
pour informer et évaluer
les progrès



RÔLE DU MAÎTRE D'OUVRAGE

SUPERVISER l'organisation et la coordination des actions pour la mise en œuvre du projet;
ASSURER la gestion des ressources et le suivi financier participatif;
S'ASSURER des responsabilités de chaque acteur dans le cadre des procédures de marché public et/ou réglementaires.

RÔLE DU MAÎTRE D'ŒUVRE

PARTICIPER à la mise en œuvre des projets, en respectant les plans et les objectifs définis;
COLLABORER avec les acteurs, pour assurer la réalisation des projets;
S'ASSURER des missions du chantier;
VÉRIFIER que l'ensemble des acteurs est assuré selon leur responsabilité;
CADRER le périmètre d'intervention des non-professionnels dans le cadre d'un chantier *participatif*.

LES ÉTAPES CLÉS D'UNE CO-CRÉATION RÉUSSIE

Une démarche participative ne se résume pas à réunir des personnes autour d'une table. C'est un processus vivant, progressif et structuré, qui transforme l'implication des acteurs en projets concrets et partagés. Chaque étape s'appuie sur la précédente et prépare la suivante, créant un chemin collectif qui mène de la prise de conscience à la réalisation. Ces temps structurants permettent de faire émerger des projets innovants, tout en répondant aux enjeux sociaux, en intégrant les contraintes environnementales et en renforçant l'attractivité des territoires ruraux.

QUESTIONNER LE TERRITOIRE

Quels sont les atouts, les défis et les spécificités du territoire ? Il s'agit d'identifier les caractéristiques locales et les enjeux prioritaires, en associant les acteurs du territoire, afin de construire une approche collective et partagée. Un site, un lieu ou une problématique sert de support aux réflexions futures.

IMAGINER ENSEMBLE ET LEVER LES FREINS À LA CRÉATIVITÉ

Quelles idées audacieuses pourraient émerger si nous dépassions nos limites habituelles ? Comment transformer nos rêves individuels en une vision collective porteuse de sens ? Cette étape vise à stimuler l'audace, afin de transformer les idées individuelles en une vision collective. Ce moment clé permet de faire émerger une conscience commune et de définir un projet pilote fédérateur. La résidence est à la fois un temps d'animation et un espace de test.

PASSER À L'ACTION ET CONCRÉTISER LES INITIATIVES

Quelles actions concrètes pouvons-nous engager dès maintenant pour ancrer cette vision dans la réalité ? Qui sont les acteurs clés pour porter et coordonner ces initiatives ? L'objectif est de convertir les propositions en actions, en mobilisant un réseau d'acteurs diversifiés : habitants, facilitateurs, techniciens des collectivités et élus. Ces acteurs jouent un rôle central dans la coordination et la mise en œuvre des initiatives. L'ambition est d'imaginer et de concrétiser de nouvelles solutions.

VERS UN ÉCOSYSTÈME D'ACTEURS MOBILISÉS ET INNOVANTS

Ce processus repose sur un écosystème d'acteurs engagés, où chaque partie prenante contribue à la conception de solutions adaptées, avec l'appui des facilitateurs, des experts techniques et des coordinateurs locaux. L'enjeu est de créer une dynamique pérenne, dans laquelle l'innovation territoriale devient le fruit d'une intelligence collective et d'une volonté partagée. L'engagement de chacun (utilisateurs, bénévoles, élus, professionnels) doit être clairement défini et leurs responsabilités assurées.

PRÉPARER, LA CO-CRÉATION

ACTEURS

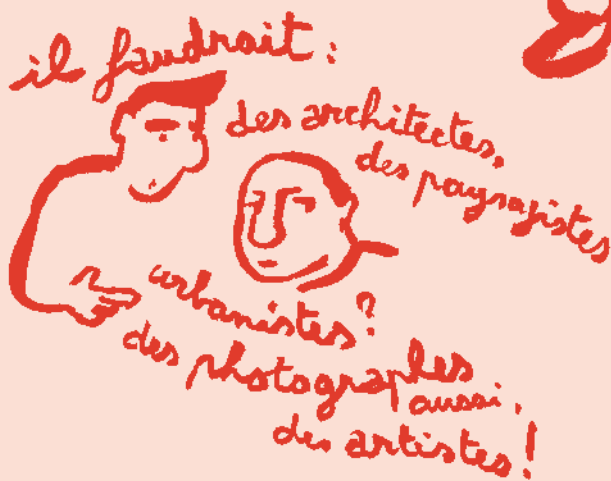
ÉLUS LOCAUX leur rôle est central — ils impulsent la dynamique et se positionnent comme ambassadeurs du futur projet.

AGENTS DES PNR, CAUE ET/OU DES COLLECTIVITÉS

ils apportent un appui technique et méthodologique, notamment pour la rédaction du préprogramme, support de la démarche de résidence.

SERVICES TECHNIQUES ET MONDE ASSOCIATIF

ils mobilisent leur connaissance du terrain et des contraintes, pour ancrer le processus dans la réalité du territoire.



GRANDS PRINCIPES

TROUVER un équilibre entre commande politique et expérimentation: cadrer les premières attentes sans brider la créativité, tout en laissant la possibilité d'ajuster le cap en chemin.

OSER une pédagogie de l'inconnu: accueillir l'incertitude comme moteur de création — les réponses émergeront collectivement au fur et à mesure que le dialogue et l'exploration progresseront.



ACTIONS

MOBILISER les moyens techniques et financiers, déterminer le site et la thématique, coordonner les missions et instaurer un comité de suivi pour garantir le pilotage.

CLARIFIER avec le comité de pilotage ce qu'il convient de traiter, où intervenir et jusqu'où aller, afin d'éviter les confusions et de définir un premier cap commun.

DÉLIMITER avec précision, les sujets et les espaces d'action pour concentrer l'énergie collective sur l'essentiel.



*On est déjà
plusieurs autour
de la table*

*et si on mettait en place
une Résidence?*



*à quelle
échéance?*

OUTILS

ÉLABORER une trame souple et synthétique, qui guide sans contraindre, et s'adapte aux besoins et aux découvertes du futur processus de co-création.

CONCEVOIR un calendrier évolutif, structuré mais flexible, permettant de questionner et d'affiner progressivement les objectifs du projet à élaborer.

*es
abitants!*

*Bon,
alors,
ça
intéresse*

*qui
cette histoire?*



ORCHESTRER LA CO-CRÉATION

ACTEURS

RÉSIDENTS CONCEPTEURS
(ARCHITECTES, PAYSAGISTES...)
moteurs de la démarche,
ils structurent la co-création,
en apportant leur expertise
technique et créative
pour faire émerger de
nouvelles propositions.
La mission d'animation doit
être clairement définie et
officiellement mentionnée
dans le contrat.

HABITANTS, ASSOCIATIONS, ACTEURS ÉCONOMIQUES, AGENTS PUBLICS au centre du processus, ils partagent leurs idées et expériences; la diversité des publics (jeunes, anciens, minorités, résidents précaires) est une richesse à valoriser.

COMITE DE PILOTAGE
assure le bon déroulement
des échanges et
la cohérence de la
dynamique, tout en
mettant en place
un processus
de prise
de décision
collective.

GRANDS PRINCIPES

CARTE BLANCHE
BIENVEILLANTE encourager
l'expression libre des idées
et la participation de tous,
notamment des publics
les plus fragiles.

**DÉBATS
CONSTRUCTIFS**
accueillir les paroles
même singulières, mais
éviter les polémiques
et recentrer les échanges
sur les objectifs communs.



ACTIONS

COMMUNIQUER avec clarté :
partager les propositions,
le calendrier et les
dispositifs de médiation
pour garantir une
participation ouverte
et informée.

ACCOMPAGNER
les initiatives: soutenir
les résidents dans la
mise en œuvre d'ateliers
participatifs et de temps
collectifs d'échanges
et d'idéations.

OUTILS

METTRE À DISPOSITION
des lieux de rencontre
et de débat: des espaces
physiques ou numériques,
dédiés à l'échange et à la
construction collective.



FAVORISER des temps festifs: moments conviviaux pour renforcer les liens et stimuler la créativité.

AIDER à incarner
les réflexions: maquettes,
phases de test, expositions
ou publications pour
permettre de rendre visibles
et tangibles les propositions.

CONCEVOIR LA CO-CREATION

ACTEURS

COMITÉ DE PILOTAGE pilote la phase de concrétisation, en réunissant élus et techniciens (PNR, CAUE, collectivités) pour coordonner le passage à l'action.

FINANCEURS Région, État, Départements, Europe, agences de l'eau, Banque des Territoires, fondations patrimoniales, partenaires privés.

GESTIONNAIRES & BÉNÉFICIAIRES à impliquer, pour sécuriser le montage opérationnel et le fonctionnement futur du projet.



ACTIONS

DÉFINIR les priorités et identifier les partenaires clés.

IMPLIQUER les partenaires: associer exploitants, gestionnaires et parties prenantes pour assurer la pérennité.

STRUCTURER le financement: débattre des contributions et mobiliser les sources de financement.

LANCER les procédures: initier le marché de conception pour engager la phase de réalisation.

GRANDS PRINCIPES

INTÉGRER LES RESPONSABILITÉS
identifier les contraintes (normes, règles, assurances) et les opportunités pour favoriser un engagement réaliste autour du projet.

CLARTÉ ET RÉALISME
prioriser en fonction des ressources et contraintes.

COLLABORATION RENFORCÉE
associer tous les partenaires, dès la définition du programme.

ANTICIPATION
préparer les jalons futurs (marchés publics, gestion, suivi) pour une transition fluide.

OUTILS

PROGRAMME OPÉRATIONNEL
document cadre détaillant phases, objectifs, livrables et responsabilités.

PLAN DE FINANCEMENT
tableau synthétique des coûts, sources de financement et échéances.

CONVENTION de gestion et ou d'animation.



COMITÉ DE RÉDACTION

**Pascal Demoulin,
Aurélié Wisser
et Romy Bagdadi**
Pôle aménagement,
développement et tourisme
durable
PNR Vosges du Nord

**Frédéric Monin-Guenot,
Sophie Fournier,
Jérémy Ronchi
et Sabrina Philipps**
Pôle urbanisme et aménagement
du territoire
PNR Ballons des Vosges

Élise Jacques-Sornin
Chargée de mission Paysage
PNR Ardennes

Delphine Montoya
Architecte Urbaniste chargée
de la mission Urbanisme Durable
PNR Lorraine

Caroline Feneuil
Chargé de mission
Architecture conseil
PNR Montagne de Reims

Thomas Gouverneur
Chargé de mission Urbanisme
et Architecture
PNR Forêt d'Orient

Dominique Lorette
Chef de Pôle Espaces
remarquables
Service Biodiversité /
Région Grand Est

Ludovic Drapier
Chargé de mission
Parcs naturels régionaux
Service Biodiversité /
Région Grand Est

Adeline Henry
Chargée de mission service
Aménagement, Direction
de la Cohésion des Territoires,
Région Grand Est

Michel Zint
Architecte, représentant
de l'Ordre des Architectes
de la Région Grand Est

François Liermann
Architecte, représentant
de l'Ordre des Architectes
de la Région Grand Est

Ana Vida
Architecte,
gérante VIDA architecture,
coordinatrice du programme
Pour de Nouvelles Ruralités

COORDINATION

**Ana Vida
Pascal Demoulin**

DESIGN GRAPHIQUE
Marie Remize

ILLUSTRATIONS
Rémi Dumas Primbault

RELECTURE
Alexandra Mahéas
Assistante de pôle
PNR Vosges du Nord



CONCERTATION EN URBANISME, ATTENTION, PARFOIS C'EST UNE OBLIGATION !

Depuis 1985, le Code de l'urbanisme impose une concertation préalable pour certains documents tels que les PLU et SCOT (articles L103-2 et suivants). Objectif : informer le public dès les orientations, recueillir ses avis avant finalisation.

Depuis 2014, même en l'absence d'obligation légale, une concertation facultative permet d'impliquer les habitants sur des projets soumis à permis. Dans les deux cas, l'avis est recueilli en amont, lorsque le projet reste encore ajustable.

UN MAIRE UN ARCHITECTE EN CŒUR DE PAGE

*Un dispositif pour faire
du monde d'aujourd'hui,
le monde de demain !*

1maire1architecte.org

RESSOURCES

CAUE 54

1, 2, 3... concertez ! Le processus de concertation dans les projets d'architecture, d'urbanisme et de paysage
<https://www.caue54.fr/action/221-1-2-3-concertez->

CAUE 77

La concertation en urbanisme et aménagement

<https://www.caue77.fr/nos-missions-de-conseils-et-d-accompagnement/1-la-concertation-en-urbanisme-et-amenagement>

CAUE 54, Envirobat Grand Est - ARCAD LQE

Film documentaire *Des chaises en rond*

<https://www.envirobatgrandest.fr/evenements/13-02-2024-film-documentaire-le-processus-de-concertation-dans-les-projets-darchitecture-durbanisme-et-de-paysage/>

Cerema: La concertation « classique » ou facultative du code de l'urbanisme

<https://outil2amenagement.cerema.fr/ressources/guides-fiches/la-concertation-classique-facultative-du-code-lurbanisme>

Dans les projets d'architecture et de paysage, la concertation et la co-construction sont des processus essentiels pour impliquer tous les acteurs : élus, techniciens, professionnels et habitants. Ces démarches participatives permettent de créer un « commun », une vision collective qui répond aux besoins et aspirations de la communauté.

En mobilisant une diversité de canaux de communication, il devient possible de toucher chaque public de manière pertinente, de garantir leur engagement tout au long du processus, et de faire émerger des idées collectives qui forment la base d'un projet commun.

Cette brochure aborde les objectifs et enjeux clés de la concertation et de la co-construction, ainsi que l'importance des outils de communication pour favoriser la participation et l'émergence d'idées collectives.